



2026



CPES

Lycée Evariste de Parny

CAAP



Classes Préparatoires aux Etudes Supérieures

Classes d'Approfondissement en Arts Plastiques

POURQUOI UNE CLASSE PRÉPARATOIRE ARTISTIQUE ?

Les CPES-CAAP sont des préparations, publiques et gratuites, aux études supérieures artistiques, notamment aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art, en une année scolaire.

Les CPES-CAAP sont implantées dans des lycées publics et privés sous contrat d'association avec l'État. Elles relèvent du service public de l'éducation.

Elles se positionnent comme des catalyseurs pour les étudiants aspirant à s'engager dans des études artistiques, que ce soit dans les domaines des arts plastiques et visuels, de l'architecture, du design, ou même vers des métiers de la culture et de la médiation culturelle.

Elles jouent un rôle crucial dans le processus d'orientation des jeunes, les aidant à mûrir leur projet d'orientation et à se préparer efficacement aux épreuves d'admission des différentes écoles supérieures. La consolidation de la culture générale est également une nécessité, renforçant ainsi les bases indispensables pour réussir dans le domaine artistique.

Avec la première CPES-CAAP de La Réunion, les étudiants ont la possibilité de bénéficier d'un soutien individuel des enseignants, les guidant dans leur parcours artistique. Cela contribuera non seulement à élargir leurs horizons artistiques, mais aussi à développer leur autonomie et leur goût pour la démarche de projet en art. Ces compétences sont cruciales dans le contexte des études artistiques et dans la vie professionnelle future des étudiants.

**UN PARCOURS SÉCURISÉ,
DIPLOMANT ET
INDIVIDUALISÉ en fonction de
l'école visée.
ATTRIBUTION DE 60 Ects
DONNANT DROIT À
L'ÉQUIVALENCE D'UNE L1 ET
ACCÈS À UNE L2.**



**Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.
Avoir un projet et une pratique artistique.**

Les CPES-CAAP s'adressent aux titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, sortant du lycée en ayant suivi ou non un enseignement artistique avant le bac et souhaitant s'engager vers des études artistiques dans les domaines des arts plastiques et visuels, de l'architecture, du design, voire vers certains métiers de la culture ou de la médiation culturelle. Elles sont également accessibles à des étudiants déjà dans le supérieur et désirant se réorienter vers des études artistiques liées aux arts plastiques et visuels.

Panel d'écoles susceptibles d'être ciblées en fonction du profil de l'étudiant :

ÉCOLES SUPÉRIEURES des BEAUX-ARTS & ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ARTS

- ESA Réunion
- ÉSAD ORLÉANS Visuel & Graphique (Pôle image fixe/animée, Pôle graphisme/édition), Objet & Espace (Pôle volume, maquette)
- ENSBA Lyon, art ; Design d'espace ; Design graphique ; Design textile
- ENSA Bourges Cinéma/vidéo ; Arts sonores ; Édition/gravure; Performance
- ENSBA Nantes Muséographie, scénographie
- ESAPB Biarritz Mention industries culturelles -écologie, espaces, territoires
- ESAD TALM Tour-Angers-Le Mans Conservation-restauration des biens culturels. Pôle édition ; Pôle estampe; Pôle Textile; Pôle volume
- EBABX Bordeaux Pôle édition -imprimerie numérique, imprimerie Offset et sérigraphie, photographie, vidéo et son; menuiserie
- ESAL, Épinal Design d'expression, mention image & narration Éditions, Design graphique, Animations
- ESADHaR Le HAVRE/ROUEN /Art (Rouen) ; Design graphique et interactivité (Havre) ; création littéraire (Havre); Art /Society /Nature
- ILOI le Port,
- HEAR, Mulhouse

Les étudiants de la promo 2025 ont été admis par exemple à : ESAR, M.O.C.O, ENSBA Lyon Design, ESAL, ESADHAR, ESAPB, ENSAN.



UN PARCOURS SÉCURISÉ ET DIPLÔMANT

La CPES-CAAP est une formation du Ministère de l'Éducation Nationale de la jeunesse et des sports et des JO et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui offre un statut d'étudiant.e de l'enseignement supérieur.

À ce titre, les étudiants procèdent obligatoirement à une double inscription administrative : en CPES-CAAP au lycée, et à l'Université Bordeaux Montaigne, département Arts plastiques et Design.

L'étudiant.e qui a répondu aux exigences visées, attestées au moyen d'évaluations régulières, se voit attribuer 60 ECTS donnant droit à l'équivalence d'une L1. En cas d'évolution de son projet d'étude, l'étudiant.e peut ainsi intégrer la filière universitaire correspondante à l'UBM, université partenaire *1, en L2. Les frais d'inscription à l'UBM sont de 175€ ou gratuits pour les boursiers.

1. ou d'autres de son choix selon des modalités d'obtention d'équivalences.



Lien vers le tableau d'équivalence ECTS



lien vers le département art et design de L'UBM

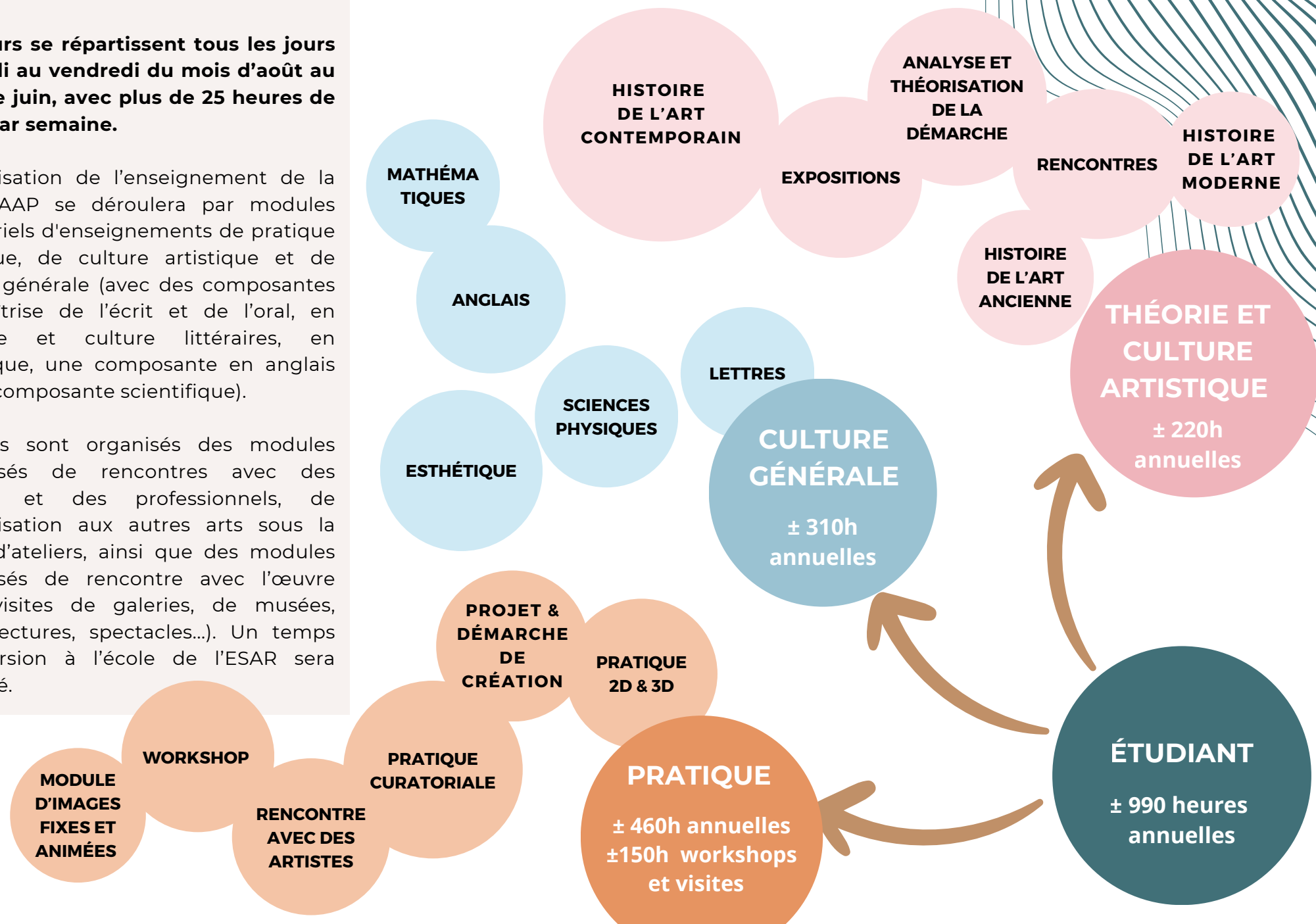


ORGANISATION DE LA FORMATION

Les cours se répartissent tous les jours du lundi au vendredi du mois d'août au mois de juin, avec plus de 25 heures de cours par semaine.

L'organisation de l'enseignement de la CPES-CAAP se déroulera par modules semestriels d'enseignements de pratique artistique, de culture artistique et de culture générale (avec des composantes en maîtrise de l'écrit et de l'oral, en pratique et culture littéraires, en esthétique, une composante en anglais et une composante scientifique).

De plus sont organisés des modules annualisés de rencontres avec des artistes et des professionnels, de sensibilisation aux autres arts sous la forme d'ateliers, ainsi que des modules annualisés de rencontre avec l'œuvre d'art (visites de galeries, de musées, d'architectures, spectacles...). Un temps d'immersion à l'école de l'ESAR sera organisé.



LES ENSEIGNEMENTS



**PRATIQUE DE
CRÉATION
2D ET 3D**
arts plastiques



**PRATIQUE
ARTISTIQUE
AUTONOME**
workshops,
ateliers



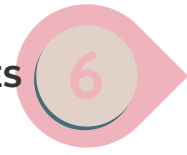
**PRATIQUE
PROJET DE
DÉMARCHE**
arts plastiques



**PRATIQUE
CURATORIALE**



**MODULE
D'IMAGES FIXES
ET ANIMÉES**



**THÉORIE ET
CULTURE
ARTISTIQUE**



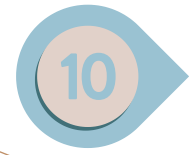
ESTHÉTIQUE
arts et
philosophie



ANGLAIS
culture
artistique et
communication



LETTRES



**ENSEIGNEMENT
SCIENTIFIQUE**



**ENTRAÎNEMENTS
AUX
CONCOURS**



**RENCONTRE
avec L'ŒUVRE**
visites
d'exposition,
E-LRO

Une formation fondée sur la pratique,
qui développe
l'autonomie, l'esprit critique et la
démarche de projet.

Une formation qui consolide et enrichit
la culture artistique et la culture
générale.



PRATIQUE ARTISTIQUE 13 h/semaine

- Module de création bidimensionnelle : pratiques graphiques et picturales
- Module de création tridimensionnelle et mise en espace : sculpture, scénographie, installation, etc.
- Module de création d'images fixes et animées : photographie, images numériques, infographie, art vidéo, etc.
- Module de projet et démarche de création en arts plastiques (point d'appui de l'élaboration du dossier présenté aux concours/au moins 50 % du volume horaire de la pratique artistique de l'ensemble commun)
- Pratique curatoriale : commissariat d'exposition, scénographie, médiation, communication.

Cet ensemble commun varie selon les périodes avec un approfondissement méthodologique et une consolidation technique ainsi qu'une accentuation des approches individualisées selon les dominantes des écoles sélectionnées par les étudiants.

Ces temps de pratique sont complétés par 150 heures d'interventions de professionnels en écoles partenaires ou au lycée.

THÉORIE et CULTURE ARTISTIQUE 6 h/semaine

Histoire de l'art et culture artistique :

1° COMPOSANTE

Chronologie élémentaire de l'art occidental :

Cet enseignement a pour objectif de proposer aux étudiant.es de construire une culture artistique fondée sur des œuvres de références. Ce cours favorise la rencontre avec les œuvres dans une approche sensible et analytique.

Un ancrage chronologique sera privilégié afin de fixer chez l'étudiant.e des repères historiques, d'identifier des périodes de continuités et de ruptures dans l'histoire de l'art. Cette approche historique sera régulièrement enrichie d'un dialogue avec la période actuelle à travers ses résonances avec l'art contemporain, le théâtre, la danse, le design, la mode ...

2° COMPOSANTE

Connaissance de l'art et création contemporaine :

Complémentaire de l'histoire de l'art, cet enseignement vise à situer et explorer les ressorts et les enjeux de la création contemporaine, en tenant compte de l'émergence, dans le monde et l'océan Indien, de notions aujourd'hui transversales. De plus, des thématiques seront abordées comme écologie et paysage, créolisations, postmodernité afin de définir les points vifs d'une création contemporaine désormais mondialisée et attentive à la diversité des sources culturelles. Cette "mise en culture" des courants de l'art contemporain doit permettre à l'étudiant.e de faire entrer en dialogue ses pratiques créatives et la singularité de son parcours personnel avec une culture artistique à vocation universelle.

Analyse et théorisation de la démarche artistique :

Apports et développements des outils conceptuels et théoriques pour comprendre et justifier des enjeux de la création artistique (élaboration, production et diffusion)

Ces cours d'ancrage artistique serviront au candidat à réaliser son dossier personnel.

CULTURE GENERALE 7 h/semaine

Enseignement scientifique :

Cet enseignement prend la forme d'ateliers de mathématiques et sciences physiques ou SVT en lien avec les arts plastiques.

Lettres :

Dans le cadre du module de culture générale et en complément de la formation artistique et culturelle, le pôle Lettres s'organise autour d'ateliers méthodologiques visant à travailler la maîtrise de l'expression à la fois écrite et orale.

L'objectif global étant de répondre aux exigences spécifiques des épreuves des concours sélectifs auxquels les étudiants seront amenés à postuler, cet enseignement vous proposera :

- une pratique variée des écritures argumentatives, critiques et créatives afin de développer la justesse de l'expression et la qualité rédactionnelle.
- une pratique régulière de l'oral visant quant à elle à organiser et mettre en forme sa pensée au travers de son discours oral, à préparer les entretiens oraux associés aux concours d'entrée des différentes écoles.
- un accès à une culture littéraire en corrélation avec la formation à travers l'étude de textes d'auteurs interrogeant la pratique artistique.

Anglais :

L'enseignement en langue vivante en classe préparatoire permettra de :

- construire une culture artistique du monde anglophone en lien avec les enseignements de culture générale. Approfondir la connaissance des mouvements artistiques et de leurs déclinaisons dans le monde anglophone, tout en les comprenant dans leur contexte socio historique.
- consolider les compétences de production orale et écrite en lien avec les projets artistiques (apports personnalisés, entretiens individuels), afin que les élèves soient capables de parler et d'écrire sur leurs productions et les œuvres étudiées.
- renforcer les compétences de réception pour préparer certains concours et envisager une poursuite d'études à l'étranger.

Il sera proposé de travailler sur des supports variés et authentiques, et de présenter les productions artistiques en anglais écrit et oral.

L'intégralité du cours sera en anglais, même si des temps en français seront possibles dans les tâches de médiation, certains concours proposant des épreuves comportant un compte rendu en français.

Esthétique ou philosophie de l'Art :

L'objet de cet enseignement est de consolider la culture philosophique des étudiants concernant les théories. Il s'agira d'appréhender l'art et la création dans l'histoire occidentale, de la pensée antique jusqu'au monde contemporain, de Platon à Goodman ou Deleuze. Cette étude s'organisera autour des auteurs fondamentaux de cette tradition, dans la lecture et la méditation de leurs textes, en privilégiant la dimension chronologique de ce déploiement et l'attention aux repères et aux ruptures qui le constituent. Par ailleurs il s'agira d'identifier et d'apprendre à maîtriser les concepts et théories essentiels constitutifs de l'esthétique ou philosophie de l'Art, ainsi que leur signification, dans un dialogue constant avec l'histoire des arts, des formes les plus anciennes de la création artistique à ses formes modernes et contemporaines. Enfin il s'agira de s'entraîner à s'appropriier ces contenus, à se servir de ces notions ou théories, oralement et dans les exercices écrits proposés dans la logique des concours.

EXEMPLE D'EMPLOI DU TEMPS D'UNE SEMAINE * 1

horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07:30 - 08:30					
08:30 - 09:30	SCIENCES & ART	ANGLAIS	LETTRES	ESTHETIQUE	CULTURE ARTISTIQUE contemporain & créolisation
09:30 - 10:30	PRATIQUE IMAGES	CULTURE ARTISTIQUE ancienne & moderne	PRATIQUE PROJET ET DÉMARCHE	PRATIQUE CRÉATION 3D	ANALYSE ET THÉORISATION de la démarche
10:30 - 11:30	ANGLAIS				
11:30 - 12:30					
12:30 - 13:30				ANGLAIS	
13:30 - 14:30	PRATIQUE CRÉATION 2D	PRATIQUE PROJET ET DÉMARCHE	Pratique en autonomie, sorties, workshops.		PRATIQUE WORKSHOPS EN ÉCOLE PARTENAIRE
14:30 - 15:30				PRATIQUE CURATORIALE	
15:30 - 16:30					
16:30 - 17:30					

*1 EDT variable selon les programmations des intervenants extérieurs et des visites en structures culturelles.

Le lycée Evariste de Parny

Le lycée est situé à Plateau-Caillou, Saint-Paul



E-LRO

Galerie d'art de l'établissement

La galerie d'art de l'établissement est un E-LRO c'est-à-dire un "Espace-Lieu (de) rencontre avec l'œuvre d'art".

Il permet d'accueillir des œuvres d'art en territoire scolaire et facilite la rencontre avec l'artiste. L'E-LRO favorise une approche pluridisciplinaire des œuvres et le travail en équipe. Il implique la communauté scolaire mais aussi le plus grand public.

Des expositions de thèmes et supports variés sont organisées en fonction du travail d'un artiste ou des œuvres en partenariat avec l'Artothèque, le FRAC, la Région Réunion Guétali, Praxitèle... Les expositions peuvent aussi être réalisées à partir de travaux d'élèves. Progressivement, élèves et étudiants deviennent les commissaires d'exposition, les scénographes, les médiateurs de l'E-LRO.



ESPACE DÉDIÉ À DES PRATIQUES ARTISTIQUES DIVERSIFIÉES



PARCOURSUP : DOSSIER D'INSCRIPTION

Préparer le dossier d'admission en classe préparatoire.

1

Le calendrier

Dépôt des dossiers jusqu'au 1 avril 2026. Les épreuves orales auront lieu entre le 20 et le 29 **avril 2026**.

Si vous êtes sélectionnés pour ces épreuves, vous devrez vous reconnecter sur Parcoursup afin de prendre rendez-vous. Un e-mail vous sera envoyé pour vous en avertir.

2

Le dossier Parcoursup

Les éléments de scolarité actuelle et antérieure, les bulletins scolaires, la fiche avenir, la lettre de motivation, un dossier artistique de 7 travaux diversifiés et personnels.

3

La lettre de motivation

Une lettre de motivation précisant le parcours scolaire, les pratiques et/ou enseignements artistiques suivis, les centres d'intérêt culturels et artistiques, les dernières expositions ou manifestations culturelles visitées, le projet d'orientation et les études artistiques envisagées après l'année de CPES-CAAP.

5

L'entretien

L'entretien se déroulera par liaison vidéo. D'une durée de 15 minutes maximum, c'est un dialogue entre le candidat et un jury composé à minima de deux responsables de la formation. À partir de ses productions, mais aussi de ses expériences personnelles, des questions pourront lui être posées, entre autres, sur le lien que le candidat entretient avec la pratique et la culture artistique, afin de lui offrir l'opportunité de démontrer son intérêt pour une poursuite d'études en CPES CAAP. Le jury pourra prendre appui sur la lettre de parcours motivée du candidat pour interroger ses souhaits d'orientation.

4

Le dossier artistique

7 reproductions numériques soignées de travaux plastiques 2D et/ou 3D diversifiés et personnels (dessins, peintures, collages, volumes, maquette etc.) ; productions numériques (vidéos, sons, animations, etc.). Chaque reproduction en couleur est accompagnée d'une note d'intention (entre 1000 et 2000 signes environ) pour la présenter de manière concise. Cette note sera enrichie de références à des œuvres précises éclairant la démarche de l'étudiant. Réunir les reproductions et les notes d'intentions dans un seul fichier PDF intitulé comme suit : **NOM_prénom du candidat _dossier1**.



Lycée général et technologique Évariste de Parny de Saint-Paul

**85, rue Auguste Vinson, BP543
97867 Saint-Paul cedex**

- **Téléphone** : 02 62 55 46 56
- **Contact pour les questions administratives** :
ce.9740597f@ac-reunion.fr
- **Contact de la responsable pédagogique** :
laurence.collard@ac-reunion.fr
- **Proviseur** : M. JEANTET Eric
- **Site internet** :
<https://etab.ac-reunion.fr/lyc-evariste-de-parny/>

INTERNATS situés à proximité :

Lycée Vue Belle

Prendre contact avec le lycée Evariste de Parny.

Université Bordeaux Montaigne

Bureau des licences :

- **Téléphone** : 05 57 12 44 01
- **Courriel** : admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi 9h-11h et 13h30-16h

Mardi 13h30-16h

Mercredi 9h-11h et 13h30-16h

Jeudi 9h-11h et 13h30-16h

Vendredi 9h-11h

